

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Gaétan Vachon	Maire	63 312	17 401	54 293	
Claude Gagnon	Conseiller	13 265	6 633		
Nicole Boilard	Conseiller	13 265	6 633		
Rosaire Simoneau	Conseiller	23 775	6 525		
Eddy Faucher	Conseiller	13 265	6 633		
Steve Rouleau	Conseiller	13 265	6 633		
Luce Lacroix	Conseiller	13 664	6 832	2 209	1 105
Marco Côté	Conseiller	2 211	1 105		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).